



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 13 décembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	58

#### Date de convocation

**7 décembre 2023**

**Développement Economique  
– Partenaires  
Accompagnement des  
Entreprises – Convention de  
partenariat 2024-2026 avec  
INITIACTIVE 2607**

**N° de la délibération  
2023-759**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 13 décembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles TRENET à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, M. Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Initiative 2607 est une association loi 1901, créée en 1996 sous le nom d'IEDV (Initiative Emploi Dauphiné Vivarais).

Initiative 2607 a pour objectif de soutenir l'économie de proximité pour favoriser l'emploi et l'équilibre socio-économique des territoires. Elle investit dans des projets locaux à travers des garanties de prêts et également des prêts d'honneur de 2 000 € à 15 000 € (prêt à la personne à taux 0%), avances remboursables, subventions et garanties d'emprunts aux créateurs et repreneurs d'entreprises, pour les entreprises de moins de 5 ans, en complément d'un financement bancaire.

ARCHE Agglo participe au financement de cette association depuis 7 ans.

La convention de partenariat arrive à échéance et Initiative 2607 sollicite ARCHE Agglo pour un financement à hauteur de 32 000 € pour 3 ans ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n°2020-633 en date du 16 décembre 2020 approuvant la signature d'une convention pluriannuelle (3 ans) et le versement annuel d'une subvention de 25 000 €,

Vu la délibération n°2023-226 en date du 5 avril 2023 approuvant la signature d'un avenant à la convention portant à 28 500 € la subvention pour l'année 2023,

Considérant la sollicitation d'Initiative 2607 pour un renouvellement pour 3 ans de la convention de partenariat avec ARCHE Agglo actant une subvention de fonctionnement d'un montant annuel de 32 000 € ;

Considérant le bilan des financements octroyés aux entreprises par l'intermédiaire d'Initiative 2607 depuis 2017 sur le territoire d'ARCHE Agglo :

Bilan 2023 (à fin octobre) :

- 19 dossiers financés à fin octobre 2023 pour 26 emplois créés ou sauvegardés.
- Montant total garanties bancaires accordées = 480 285 €.
- Montant total prêt d'honneur accordés = 133 100 €.

Depuis plusieurs années, on assiste à un nombre conséquent de dossiers traités par Initiative 2607 sur le territoire d'ARCHE Agglo :

- 18 en 2017
- 29 en 2018
- 31 en 2019
- 13 en 2020 (+ 14 dossiers FRU)
- 25 en 2021
- 15 en 2022
- 19 en 2023 (à fin octobre)

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 007-200073096-20231213-DELIB\_2023\_759-DE



Considérant l'avis favorable de la Commission Economie du 28 novembre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 30 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la convention de partenariat avec Initiative 2607 sur 3 ans (2024-2026)
- APPROUVE le financement à hauteur de 32 000 € par an ;
- AUTORISE le président ou le vice-président en charge du Développement économique à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération y compris les avenants

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 13 décembre 2023.